

CONSEIL

Cent quatorzième session

RAPPORT ANNUEL ABRÉGÉ 2022

RAPPORT ANNUEL ABRÉGÉ 2022

1. En 2022, l'OIM était une organisation d'envergure mondiale composée de 175 États Membres, affichant un budget de 2,9 milliards de dollars É.-U. et employant 18 934 personnes dans plus de 100 pays. Tout au long de l'année, elle est venue en aide aux migrants partout dans le monde, en élaborant des réponses efficaces aux dynamiques migratoires en constante évolution et en fournissant des conseils sur les politiques et pratiques migratoires. L'Organisation a collaboré avec ses partenaires afin de renforcer la résilience des migrants, en particulier ceux qui se trouvent en situation de vulnérabilité, et s'est employée, aux côtés des gouvernements, à gérer toutes les formes de mobilité et leurs incidences. Les activités entreprises dans ce contexte comprenaient des opérations menées dans des situations d'urgence parmi les plus complexes au monde. L'OIM a également continué de jouer un rôle moteur au sein de la communauté internationale, notamment dans le cadre du tout premier Forum d'examen des migrations internationales, qui a débouché sur une Déclaration sur les progrès réalisés réaffirmant l'importance de la coopération internationale pour faciliter des migrations sûres, ordonnées et régulières.

2. L'année 2022 a été marquée par de nombreux événements importants qui auront des conséquences pour les migrants et la migration dans les années à venir. De nouvelles crises, telles que le conflit en Ukraine, ainsi que des catastrophes liées au climat, comme la sécheresse dans la Corne de l'Afrique, ont provoqué d'importants déplacements. Tandis que la mobilité humaine commençait à se remettre des effets de la pandémie de COVID-19 toujours en cours, l'OIM a continué de gérer les conséquences considérables qu'elle avait sur les migrants, tout en se préparant aux futures urgences de santé publique.

3. Le présent rapport abrégé rend compte de certains des principaux résultats obtenus en 2022. De plus amples informations sur les réalisations de l'Organisation au Siège, dans les 9 bureaux régionaux et dans les 171 bureaux de pays sont fournies dans le Rapport annuel 2022 (document C/114/INF/1).

OPÉRATIONS ET ACTIVITÉS DE L'OIM

Réponse humanitaire et résilience

4. La riposte de l'OIM aux crises est restée au premier plan de son action, puisque 115 des 171 bureaux de pays de l'Organisation ont participé à des activités humanitaires. En 2022, les opérations de l'Organisation afférentes aux dimensions des crises se rapportant à la mobilité ont bénéficié, directement ou dans le cadre de programmes à base communautaire, à plus de 31,1 millions de personnes, y compris des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, des réfugiés, des migrants et des communautés d'accueil.

5. Au titre de ses activités humanitaires, l'Organisation a continué de répondre à tout l'éventail des besoins des populations touchées par une crise, mettant en œuvre des solutions complètes et durables pour aider les migrants et les communautés à mieux faire face aux facteurs complexes contribuant à leur vulnérabilité. Elle a apporté un appui dans des domaines tels que l'aide au transport, la coordination et la gestion des camps, le soutien psychosocial et en matière de santé mentale, les abris et les établissements, la santé, ainsi que l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH).

Soutien de l'OIM en cas de crise



Plus de **9,5 millions** de personnes dans 80 pays ont reçu une aide en matière d'abris et d'articles non alimentaires



Plus de **12,9 millions** de personnes ont bénéficié de programmes WASH dans 61 pays



Plus de **2,67 millions** de personnes ont bénéficié d'interventions en espèces dans 113 pays



Plus de **2 050 sites** dans 37 pays ont été visés par des programmes de coordination et de gestion des camps

6. En 2022, les activités de coordination et de gestion des camps de l'OIM ont bénéficié à plus de 4,1 millions de personnes dans plus de 2 050 sites de déplacement répartis dans 37 pays. Les populations déplacées qui se trouvaient dans des sites au Bangladesh, en Éthiopie, au Nigéria, en Somalie et au Soudan du Sud représentaient plus de 60 % du nombre total de personnes ayant bénéficié d'une aide de l'OIM dans ce domaine. Outre les articles achetés localement, l'Organisation a livré 2 364 m³ d'articles non alimentaires issus de ses stocks mondiaux à 10 bureaux extérieurs de l'OIM en 2022, ce qui représente une augmentation de 9 % en volume et de 49 % en poids par rapport aux livraisons de 2021. Les opérations de ce type ont été grandement facilitées par des innovations en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement.

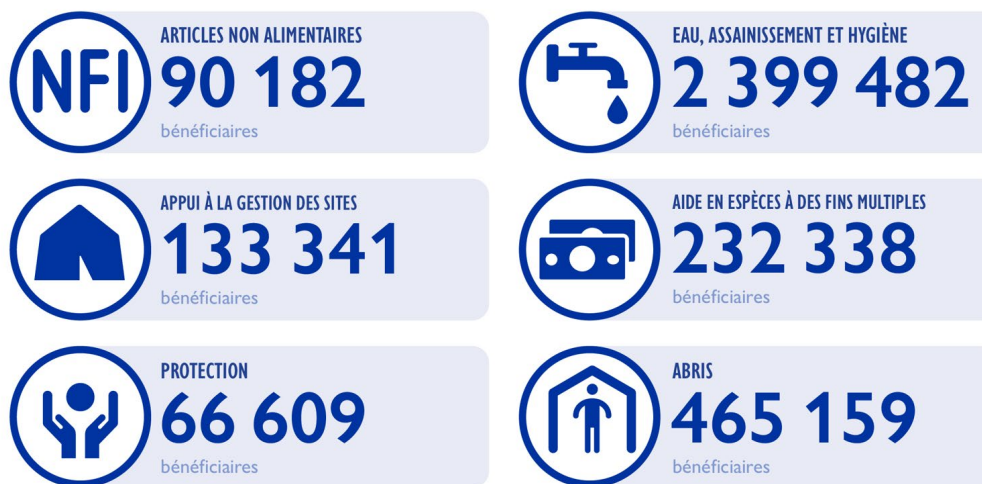
7. Dans la Corne de l'Afrique, l'OIM a fourni une aide vitale complète en matière de soins de santé primaires aux populations touchées par la sécheresse en Éthiopie, au Kenya et en Somalie, dans des domaines tels que le soutien psychosocial et la santé mentale, les maladies transmissibles et la prévention et la riposte aux flambées épidémiques. À l'échelle mondiale, les équipes sanitaires de l'Organisation ont orienté 926 958 personnes en état de malnutrition modérée ou grave vers un traitement et sont intervenues en réponse à 112 flambées de maladies dans 85 pays, notamment en vaccinant 1,5 million de personnes dans des contextes épidémiques. Des interventions intégrées en matière de santé et d'eau, d'assainissement et d'hygiène ont été nécessaires pour faire face à des flambées de choléra au Burundi, au Cameroun, en Éthiopie, en Haïti, en Iraq, au Kenya, au Liban, au Mozambique, au Nigéria, au Soudan du Sud, en République-Unie de Tanzanie et au Yémen, ainsi qu'à une épidémie de diarrhée aqueuse aiguë en Somalie. En dehors de ces flambées épidémiques, l'OIM a mené des programmes WASH dans le monde entier dans des camps, des lieux assimilables à des camps et des communautés d'accueil, et les opérations courantes ont été renforcées afin de limiter la propagation de maladies dans ces endroits et aux points d'entrée. En 2022, les opérations WASH ont apporté un soutien à 12,9 millions de personnes au total.

8. À l'échelle mondiale, 58 bureaux extérieurs ont continué de mettre en œuvre des activités de protection, fournissant une assistance directe en matière de protection humanitaire à plus de 3 millions de bénéficiaires au cours de l'année. L'OIM est restée déterminée à intégrer la protection dans tous les secteurs d'intervention, promouvant systématiquement la participation sûre et constructive des groupes vulnérables à toutes les étapes de l'élaboration des programmes. Trente-neuf bureaux de l'OIM intervenant dans des situations de crise possédaient un point de contact pour la coordination interinstitutions relative à la responsabilité à l'égard des populations touchées.

9. En 2022, l'OIM a commencé à prendre des mesures en faveur d'une approche plus stratégique de l'inclusion du handicap en créant l'Unité Genre et diversité. L'Organisation a également expérimenté une approche de l'inclusion du handicap dans la coordination et la gestion des camps au Bangladesh,

en Éthiopie, aux Fidji et au Mozambique, ce dont elle a tiré des enseignements pouvant s'appliquer à d'autres secteurs.

Aperçu des réalisations en Ukraine en 2022



En collaboration avec plus de 70 partenaires d'exécution, et par l'intermédiaire de ses 11 bureaux, l'OIM a aidé des personnes dans le besoin dans 24 oblasts d'Ukraine.

10. Après l'éclatement de la guerre en Ukraine, l'OIM a renforcé ses capacités dans ce pays et les pays voisins. À la fin de 2022, plus de 3 250 000 personnes touchées par la crise avaient bénéficié d'une aide vitale et d'une aide à la protection. L'expertise de l'OIM dans le domaine de la mobilité humaine a été essentielle pour gérer les flux massifs de personnes migrant par-delà les frontières, et l'Organisation a soutenu les programmes de gestion humanitaire des frontières à plus de 30 points de passage frontaliers et lieux d'arrivée. En outre, l'usage constant du « couloir vert » humanitaire a permis d'assurer le transport sûr de 34 930 personnes de la République de Moldova vers la Roumanie et d'autres pays européens. La Matrice de suivi des déplacements a été utilisée à tous les stades de l'intervention pour surveiller la mobilité dans 22 oblasts et dans la ville de Kyïv.

11. Les bureaux de pays de l'OIM en Afghanistan, en République islamique d'Iran, au Kazakhstan, en Ouzbékistan, au Pakistan, au Tadjikistan et au Turkménistan ont continué d'apporter leur aide aux Afghans déplacés par la crise complexe et multidimensionnelle dans leur pays. Malgré un contexte opérationnel difficile, et après un transfert de pouvoir mouvementé, l'OIM a pu intensifier ses opérations dans le pays. En 2022, elle a fourni une assistance à plus de 3,4 millions d'Afghans et à des communautés d'accueil, notamment en facilitant l'accès à la protection et aux services WASH, ainsi qu'en répondant aux besoins élémentaires quotidiens par la distribution de nourriture et d'autres produits de première nécessité et la fourniture d'abris temporaires.

12. L'OIM a activement participé à des forums de coordination à l'échelle mondiale, régionale et nationale et contribué à des interventions humanitaires collectives, veillant à ce que les migrants et populations déplacées soient pris en considération. En 2022, l'Organisation a assumé des fonctions de coordination au sein de 181 structures de coordination – revêtant la forme de groupes sectoriels, secteurs, groupes de travail ou équipes spéciales – dans 72 pays. Un exemple de progrès réalisés à cet égard a été l'annonce faite par le Comité permanent interorganisations (IASC), lors du Forum d'examen des migrations internationales, de son engagement à prendre systématiquement en compte les migrants touchés par des crises dans ses priorités stratégiques. L'OIM a continué de participer aux groupes interorganisations sur les alertes précoces et la préparation, à l'échelle mondiale et sur le

terrain, coordonnant des plans pilotes interorganisations d'action préventive en préparation à de possibles catastrophes, telles que des inondations en Somalie, des cyclones aux Philippines, une sécheresse au Malawi ou une flambée de peste pulmonaire à Madagascar.

13. Au cours des dernières décennies, l'OIM est devenue l'un des principaux organismes mondiaux qui répondent aux besoins des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, continuant en particulier de jouer un rôle officiel au sein du système des Nations Unies dans le domaine des déplacements internes, en tant que co-chef de file du groupe sectoriel de la coordination et de la gestion des camps. En outre, l'Organisation héberge le plus grand registre au monde de données primaires sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et met en œuvre des programmes d'aide humanitaire et des solutions durables dont le coût a dépassé 1 milliard de dollars É.-U. rien qu'en 2022. L'OIM conseille par ailleurs les gouvernements en matière de planification et de mise en œuvre de stratégies en faveur de solutions durables. Par exemple, en Éthiopie, elle a fourni un appui technique en vue du lancement de la Stratégie 2022-2025 de l'État régional somali pour des solutions durables, qui vise à remédier aux déplacements internes prolongés dans la région.

14. L'OIM a annoncé le lancement de l'indice sur les solutions et la mobilité lors du Forum sur la fragilité 2022 de la Banque mondiale. Cet indice réunit diverses initiatives dirigées par des pays tels que l'Iraq, le Nigéria et la Somalie afin d'élaborer des outils et des analyses de données en matière de solutions durables. Au cours de l'année, elle a aussi lancé l'approche de la planification à base communautaire et le manuel correspondant, qui donne des orientations pratiques et accessibles étape par étape permettant au personnel d'intégrer la planification à base communautaire dans ses projets. À ce jour, l'approche a été mise en œuvre dans plus de dix pays, notamment en Afghanistan, en Éthiopie, en Iraq, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en Somalie.

Opérations de la Matrice de suivi des déplacements en 2022



15. La Matrice de suivi des déplacements permet de recueillir et d'analyser des données afin de diffuser des informations essentielles et diversifiées sur la mobilité, les vulnérabilités et les besoins des populations mobiles et déplacées. Ces données permettent aux décideurs et aux intervenants de fournir une aide adaptée au contexte. En 2022, les données et analyses de la Matrice ont été utilisées à l'appui de 86 % des plans d'intervention d'urgence, contre 84 % en 2021. La Matrice a également été adaptée aux besoins particuliers des parties prenantes, à la demande de gouvernements ou d'autres acteurs humanitaires souhaitant que certains domaines de préoccupation soient pris en compte.

16. Le nombre et la fréquence des catastrophes allant s'accroissant, de meilleurs moyens de s'y préparer doivent être donnés aux gouvernements, aux communautés et aux personnes, notamment au moyen d'approches innovantes. En 2022, la Matrice de suivi des déplacements a continué d'appuyer des outils d'analyse aux fins d'action préventive, notamment le système d'alerte précoce créé dans le cadre du dispositif de suivi de la transhumance au Nigéria ; les rapports de la plateforme de réduction des risques de catastrophe/d'intervention multirisque au Burundi ; et les analyses de la sécheresse en Somalie. L'OIM a également élaboré une boîte à outils de préparation aux situations d'urgence, complétée par un exercice de simulation en ligne basé sur des scénarios, qui vise à aider les bureaux

de pays à concevoir des programmes de préparation aux situations d'urgence. Un autre exemple d'innovation en 2022 a été le nouveau modèle d'abri expérimenté par l'OIM aux Philippines, qui comprend une pièce sécurisée pour les communautés exposées au risque de typhon ; les acteurs humanitaires gouvernementaux et non gouvernementaux du pays considèrent aujourd'hui dans une large mesure que ce modèle peut être reproduit et mis en œuvre à coût abordable.

17. En 2022, les programmes de l'OIM en matière de migration, d'environnement, de changement climatique et de réduction des risques de catastrophe, qui concernent tous les domaines thématiques dont s'occupe l'Organisation, ont été rassemblés au sein d'une même division. Plus de 30 % de la partie opérationnelle du budget a été allouée à la lutte contre le changement climatique et aux aspects relatifs à la réduction des risques, et près de la moitié des bureaux de pays de l'OIM ont mené des activités dans ces domaines.

18. Face aux effets croissants du changement climatique, l'OIM a renforcé son appui à la création de cadres régionaux et multinationaux dans le domaine de la migration, de l'environnement, du changement climatique et de la réduction des risques de catastrophe, tels que le programme sur la migration et la sécurité humaine dans le contexte du changement climatique dans le Pacifique, qui a facilité l'organisation de consultations nationales dans 13 pays. L'OIM et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ont également apporté une aide au Gouvernement de l'Ouganda pour l'organisation d'une conférence régionale interministérielle sur la migration, l'environnement et le changement climatique en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique, dans le but de concevoir une approche intégrée de la mobilité due au changement climatique dans l'ensemble de la région. L'Organisation a par ailleurs participé à une initiative rassemblant les représentants des parlements d'Amérique centrale, ainsi que de la République dominicaine et de Porto Rico dans le cadre de commissions interparlementaires afin de mettre au point une nouvelle loi-cadre régionale sur la gestion de la migration environnementale et liée au changement climatique.

19. Grâce aux efforts résolus de sensibilisation et d'assistance technique entrepris par l'OIM, des aspects relatifs à la mobilité humaine ont été pris en considération dans les discussions et dans les manifestations parallèles qui se sont tenues à la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la CCNUCC (COP27), et cette question a été prise en compte dans plusieurs décisions clés négociées au cours de la session. Le Directeur général a participé à la table ronde de haut niveau sur les changements climatiques et la durabilité des communautés vulnérables, à l'occasion de laquelle la mobilité humaine a été examinée pour la première fois dans le cadre des débats de haut niveau de la Conférence des Parties.

20. Afin de renforcer la résilience des communautés touchées par les déplacements, l'OIM a mis en œuvre, dans 80 pays, 349 projets de transition et de relèvement qui ont touché 1 522 660 personnes en 2022. Les bureaux de l'OIM ont aussi offert une aide aux moyens de subsistance et/ou des programmes en la matière à 104 484 personnes touchées par une situation de déplacement, dont 65 % de femmes et filles et 75 % de personnes de moins de 18 ans. Une grande partie de ces activités visaient à renforcer l'autonomie des personnes en situation de déplacement prolongé. Dans le cadre d'un projet relatif aux moyens de subsistance mené en Jordanie, des mentors spécialisés ont accompagné les bénéficiaires dans l'acquisition de compétences en matière de gestion d'entreprise, de calcul de budgets et de profits, de constitution de réseaux, de commercialisation et de communication.

21. En 2022, 46 projets de l'OIM pour la consolidation de la paix, conçus pour prévenir la violence ou y remédier et pour soutenir la transition vers la paix, étaient en cours dans 24 pays du monde. L'OIM a prêté assistance à 5 728 fonctionnaires gouvernementaux dans le cadre de l'élaboration d'outils, de systèmes et de stratégies permettant d'identifier les facteurs de conflit et/ou d'y remédier. Elle a également intensifié ses activités portant sur les articulations entre les conflits, le changement

climatique et la mobilité humaine. Au Niger, par exemple, des systèmes d'approvisionnement en eau ont été construits en collaboration avec la communauté locale et des acteurs gouvernementaux afin de réduire le risque de conflit intercommunautaire pour cause de pénurie d'eau, laquelle est aggravée par le changement climatique.

Campagne de l'OIM « Je suis un migrant »



22. En 2022, 51 bureaux de l'OIM ont appuyé des campagnes de sensibilisation à la xénophobie et la discrimination à l'intention d'organisations de la société civile, d'interlocuteurs au sein des médias et de gouvernements locaux. La campagne mondiale [Je suis un migrant](#), remaniée et relancée en quatre langues (anglais, arabe, espagnol et français) à l'occasion de la Journée internationale des migrants, a offert un espace permettant aux migrants de raconter leur histoire et leur parcours personnels, de déconstruire les stéréotypes et de faire évoluer les discours sur la migration. En 2022, l'OIM a également mené une campagne sur la plateforme [#XenofobiaCero](#) dans cinq pays de la région Amérique latine et Caraïbes, atteignant un total de 5,3 millions de visualisations de ses messages.

Mobilité humaine

23. L'OIM s'est employée à faire en sorte que les migrants et les sociétés bénéficient, de plus en plus, de migrations sûres, ordonnées et régulières, notamment en atténuant les risques associés aux mouvements de personnes grâce à une meilleure gestion des frontières, à la fourniture d'informations sur la migration sûre, à la promotion de l'accès aux services et à la protection, et à la collaboration avec les employeurs et les gouvernements pour permettre aux migrants d'obtenir un emploi décent. L'Organisation s'est également efforcée de faire en sorte que les filières de migration régulière soient accessibles et plus souples, en particulier grâce au partage d'informations relatives aux voies de migration existantes. En 2022, plus de 6,3 millions de migrants ont reçu des informations sur les moyens d'accéder aux voies de migration régulières.

24. L'Organisation a continué d'élargir ses activités relatives à la protection des droits des travailleurs migrants en 2022, notamment par l'élaboration et la mise en œuvre d'accords de coopération interétatiques visant à promouvoir une migration de main-d'œuvre régulière. Par exemple, elle a collaboré avec les Gouvernements de l'Arménie, de la Géorgie et de la République de Moldova afin d'améliorer les accords conjoints de coopération en matière de main-d'œuvre. Dans la région Asie-Pacifique, l'OIM a collaboré étroitement avec des organisations de la société civile telles que le Migrant Forum in Asia et le Remedy Project afin de favoriser le recrutement éthique et la protection

des travailleurs migrants. Dans ce cadre, elle a aidé sept organisations de la société civile à participer au Forum annuel de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est sur les travailleurs migrants.

25. Afin de promouvoir le respect des droits des travailleurs migrants dans les opérations et les chaînes d'approvisionnement internationales, l'OIM a publié des lignes directrices relatives aux travailleurs migrants à l'intention des employeurs ([Migrant Worker Guidelines for Employers](#)) ainsi qu'un cours en ligne consacré au recrutement juste et éthique et à l'emploi des travailleurs migrants. L'élargissement du Réseau mondial de réflexion sur le recrutement du Système IRIS à 50 autorités publiques, grâce à l'ajout des Gouvernements du Liban et de l'Ukraine et du gouvernement de la province canadienne de Terre-Neuve-et-Labrador, constitue une autre évolution positive. Au cours de l'année, près de 850 autorités gouvernementales de 34 pays ont participé à une formation sur l'élaboration de législations en matière d'agrément et de recrutement.

26. Malgré le maintien de restrictions liées à la COVID-19, en 2022, l'OIM a dispensé des formations en présentiel, à distance ou hybrides à plus de 48 000 bénéficiaires se trouvant à différentes étapes du processus migratoire à travers le monde, dans le but de promouvoir une migration sûre et régulière et de maximiser les avantages qu'offre la migration. En Indonésie, un programme de formation avant le départ a été créé comportant un module sur les connaissances financières devant contribuer à l'autonomisation des ménages de migrants indonésiens, ainsi qu'un module sur la santé mentale et le soutien psychosocial que le personnel de l'Agence indonésienne de protection des travailleurs migrants a utilisé pour proposer des formations aux candidats à la migration. En outre, des directives opérationnelles à l'échelle des villages ont été élaborées pour favoriser l'autonomisation économique des travailleurs migrants.

27. S'agissant de la santé dans le contexte migratoire, en 2022, l'OIM s'est employée à renforcer la préparation et la riposte aux situations d'urgence sanitaire, en coordination avec ses partenaires internationaux, les processus multilatéraux et les parties prenantes nationales. Elle a ainsi poursuivi sa collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé visant à renforcer les capacités essentielles aux points d'entrée, conformément au Règlement sanitaire international (2005), notamment en apportant des contributions de fond aux négociations en cours relatives à un nouvel instrument international de préparation et de riposte en cas de pandémie.

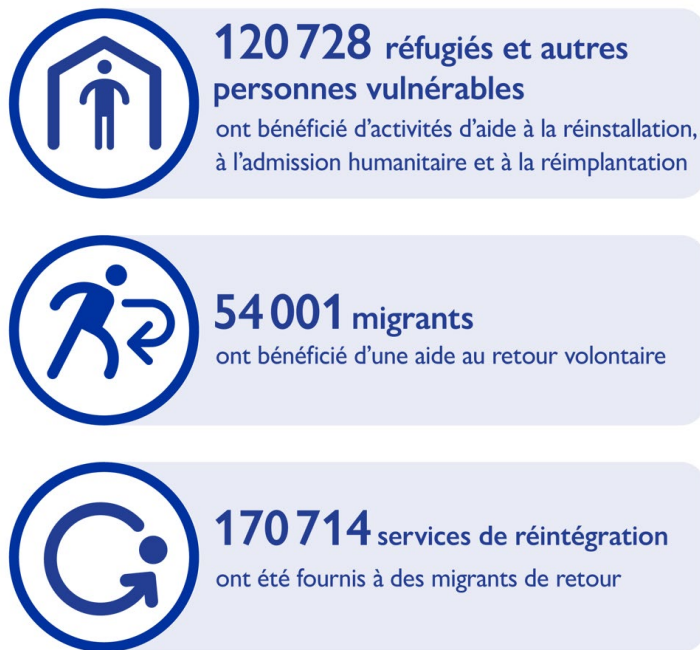
28. L'OIM a continué de jouer un rôle clé à l'appui de la préparation et de la riposte transfrontalières. En 2022, 336 points d'entrée ont bénéficié de l'assistance de l'OIM et 46 systèmes de surveillance des maladies ont été établis. L'Organisation a appuyé des activités de vaccination visant des populations mobiles difficiles à atteindre, des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, des réfugiés et des communautés d'accueil, dans le cadre de mécanismes de vaccination de routine et en réponse à des flambées de maladies évitables par la vaccination. Plus de 3 millions de personnes ont ainsi été vaccinées contre diverses maladies.

29. Globalement, l'OIM a mené des interventions spécialement axées sur la santé dans des contextes de développement et d'action humanitaire dans au moins 85 pays, dont 47 étaient touchés par des crises. L'Organisation a mené des programmes de prévention du VIH qui ont touché 448 548 personnes et fourni des traitements antirétroviraux à 12 973 bénéficiaires. En outre, 6 989 bénéficiaires ont commencé un traitement sous surveillance directe contre la tuberculose. Dans le cadre des programmes de l'OIM contre le paludisme, 310 446 moustiquaires imprégnées d'insecticide longue durée ont été fournies et des activités d'éducation et de prévention sur le paludisme ont été menées auprès de 1 789 399 personnes.

30. L'OIM a avancé dans l'opérationnalisation de sa Politique sur tous les aspects du retour, de la réadmission et de la réintégration, notamment grâce à la mise en place de solutions techniques communes telles que le système électronique de gestion de dossiers de réadmission, financé par

l'Union européenne et le Danemark, qui est une plateforme numérique qui améliore la coopération en matière de réadmission en permettant aux gouvernements d'échanger des données de manière sécurisée. Par ailleurs, l'OIM a continué de prêter assistance aux États Membres dans le cadre de ses initiatives régionales existantes, à savoir le Mécanisme européen de renforcement des capacités de réadmission, qui compte des projets en Azerbaïdjan, au Bangladesh, en Côte d'Ivoire, en Gambie, en Iraq et au Pakistan, et le mécanisme de renforcement des capacités de réadmission des Balkans occidentaux.

Aide de l'OIM à la réinstallation, au retour et à la réintégration



31. En 2022, l'Organisation a géré des programmes de réinstallation et de transport dans 176 endroits dans le monde, notamment par l'intermédiaire de sites de prise en charge et de centres de transit. Elle a aussi facilité les efforts de réinstallation, d'admission pour motifs humanitaires et de réimplantation de 30 États, prêtant assistance à un total de 120 728 réfugiés et autres personnes vulnérables et menant des opérations d'envergure depuis le Liban, le Pakistan et la Türkiye. De nouvelles opérations de réinstallation ont été lancées au Bangladesh et aux Émirats arabes unis afin d'organiser le mouvement de milliers de personnes vers 13 pays de destination à travers le monde. Les trois principaux pays de réinstallation étaient le Canada, les États-Unis d'Amérique et l'Australie. En 2022, l'Initiative pour la réinstallation et des voies complémentaires durables (CRISP) a aidé 197 réfugiés faisant partie du total susmentionné à se réinstaller en Argentine, au Brésil et en Uruguay.

32. L'aide au retour volontaire et à la réintégration est restée l'une des principales priorités en 2022. Environ 54 000 migrants (25 % de femmes et 75 % d'hommes, les enfants représentant 16 % du total) ont reçu une aide au retour vers 132 pays d'origine depuis 135 pays d'accueil (de destination ou de transit). Une majorité a bénéficié d'une aide au retour au départ du Niger (27 %), de l'Allemagne (14 %) et de la Grèce (5 %), à destination du Mali (9 %), de la Guinée (9 %) et de l'Éthiopie (9 %). En 2022, l'Espace économique européen est resté la principale région d'accueil de personnes ayant bénéficié d'une aide au retour volontaire, recevant 36 % d'entre elles. Comme en 2021, la principale région d'origine était l'Afrique centrale et de l'Ouest (42 %). Les migrants en situation de vulnérabilité ont continué de représenter une part importante du nombre total de migrants ayant bénéficié d'une aide au retour en 2022 (8 %). Plus de 130 bureaux de pays ont participé à des activités d'aide au retour

volontaire et à la réintégration en offrant, notamment, une aide médicale, une assistance en matière de santé mentale et un soutien psychosocial, des services financiers ou des aides matérielles.

33. Dans le cadre des activités de retour volontaire pour motifs humanitaires, 15 281 migrants vulnérables¹ ont reçu une aide pour retourner dans leur pays d'origine, à savoir principalement l'Éthiopie, le Niger et le Nigéria. Il s'agit d'une augmentation considérable par rapport à l'année 2021, durant laquelle les activités de retour volontaire pour motifs humanitaires ont permis à 6 376 migrants vulnérables de retourner dans leur pays d'origine. La fourniture d'une aide à la réintégration aux migrants retournant dans leur pays d'origine est un élément central de l'approche de la migration de retour suivie par l'OIM. En 2022, plus de 130 bureaux de pays de l'OIM ont pris part à des activités en lien avec la réintégration, notamment en apportant des conseils (27 %) ; une assistance économique (41 %), sociale (13 %) ou psychosociale (15 %) ; et d'autres formes d'aide (4 %).

34. Les voies complémentaires sont des voies de migration sûres et légales s'adressant aux réfugiés et s'ajoutant aux engagements existants en matière de réinstallation ; elles se traduisent par conséquent par une augmentation nette des solutions faisant appel à des pays tiers. Dans ce contexte, l'OIM et Talent Beyond Boundaries ont annoncé un partenariat officiel visant à renforcer les voies de mobilité de main-d'œuvre en tant que solution durable pour les réfugiés et les autres personnes déplacées à travers le monde. Au Forum d'examen des migrations internationales, la nouvelle Alliance mondiale pour la mobilité des travailleurs réfugiés, dont l'OIM et Talent Beyond Boundaries sont tous deux membres, a organisé une manifestation parallèle au cours de laquelle des représentants des Gouvernements de l'Australie et du Canada se sont déclarés favorables à l'établissement et à l'élargissement de projets pilotes de voies de migration de main-d'œuvre.

35. Tout au long de 2022, l'OIM a appuyé des efforts visant à régulariser le statut migratoire de migrants irréguliers. Le Bureau de l'OIM en Colombie a contribué à la mise en œuvre d'une stratégie de régularisation menée par Migración Colombia consistant à offrir un statut de protection temporaire aux migrants provenant de la République bolivarienne du Venezuela, en offrant un appui aux différentes étapes du processus au moyen de séances d'information, d'une aide à l'enregistrement et d'une campagne de sensibilisation. Dans l'État plurinational de Bolivie, l'OIM a aidé la Direction générale de la migration à mettre en œuvre le décret suprême n° 4576 sur la régularisation des migrants en diffusant des informations, en formant des fonctionnaires et en fournissant une aide économique et une orientation juridique aux migrants afin de régulariser leur situation.

36. Vingt-huit bureaux de pays ont mené des activités consistant à promouvoir des alternatives à la détention, notamment par la mise à disposition de centres d'hébergement sûrs et ouverts, la sensibilisation, le renforcement des capacités, la coordination interinstitutions et la fourniture d'un appui juridique et politique. Le Bureau de l'OIM en Grèce a mis en place et géré des centres d'hébergement d'urgence pour les enfants migrants non accompagnés. Les bureaux régionaux ont également contribué de manière déterminante à la prise en compte de la protection des migrants dans les mécanismes multinationaux. Par exemple, l'OIM a facilité l'élaboration de directives pour la lutte contre la traite et la protection de l'enfance par la Conférence sud-américaine sur les migrations ; l'élaboration et l'adoption de directives régionales relatives à la protection de l'enfance par le processus de Quito ; et la création d'une plateforme de lutte contre la traite pour les pays d'Amérique du Sud.

¹ La notion de vulnérabilité peut s'entendre comme signifiant que certaines personnes risquent davantage que d'autres de subir des préjudices en raison de leur exposition à une forme ou l'autre de risque. L'OIM emploie la définition des migrants vulnérables énoncée dans les principes et lignes directrices sur la protection des droits de l'homme des migrants en situation de vulnérabilité : les migrants vulnérables sont des personnes qui, de fait, ne peuvent jouir de leurs droits humains, qui sont particulièrement exposées à un risque élevé de violations et de violences et qui, en conséquence, ont le droit de demander une protection accrue de la part des débiteurs d'obligations. Pour de plus amples informations, consulter le [Manuel de l'OIM sur la protection et l'aide aux migrants vulnérables à la violence, à l'exploitation et aux mauvais traitements](#).

37. Grâce au Fonds d'assistance global de l'OIM, un mécanisme de financement d'urgence offrant aux migrants vulnérables du monde entier une protection immédiate personnalisée et durable et une assistance globale directe, l'OIM a prêté assistance à 14 migrants de 5 nationalités en 2022. Les bénéficiaires étaient notamment des victimes de la traite, d'exploitation par le travail et de mauvais traitements au travail, des enfants migrants non accompagnés et des victimes de la violence fondée sur le genre.

Gouvernance des migrations

38. Une composante essentielle de la mission de l'OIM consiste à favoriser une bonne gouvernance des migrations. Le rôle de l'Organisation au sein du système des Nations Unies lui permet d'apporter une contribution importante à cet égard, notamment dans le contexte de la promotion du Programme 2030 et du soutien apporté aux gouvernements dans la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, ainsi que d'autres cadres mondiaux et régionaux pertinents. La collaboration étroite qu'entretient l'OIM avec les gouvernements et l'appui qu'elle leur fournit à différents niveaux en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre de lois et de politiques sur la migration et la prise en compte de questions relatives à la migration et à la mobilité dans d'autres secteurs pertinents sont au cœur de cette action, de même que son engagement institutionnel en faveur de partenariats multipartites. Ces activités s'appuient sur des données et des travaux de recherche visant à orienter et à éclairer les politiques et les pratiques.

39. L'OIM a continué d'assurer la coordination et le secrétariat du Réseau des Nations Unies sur les migrations en renforçant ses activités sur le terrain. Au cours de l'année, le nombre de réseaux nationaux et régionaux est passé de 60 à 83, tandis que le nombre de pays champions du Pacte mondial est passé de 28 à 33 avec l'ajout de la Gambie, de la Guinée-Bissau, de l'Iraq, du Pérou et de la Türkiye. En outre, la base de donateurs au Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration, créé pour favoriser la mise en œuvre du Pacte mondial, s'est élargie à 19 pays. Un montant additionnel de 9,3 millions de dollars É.-U. a été versé au Fonds en 2022, portant le total des contributions versées à ce jour à 37,5 millions de dollars É.-U. (environ 25 % de l'objectif pour 2026).

40. Le premier Forum d'examen des migrations internationales, qui s'est tenu en mai 2022, a constitué une réalisation majeure. Sur les 153 États Membres qui ont participé, plus de 50 étaient représentés par des ministres ou des vice-ministres. En amont du Forum, l'OIM, dans le cadre de ses fonctions de coordination et de secrétariat du Réseau, s'est employée à créer un élan politique en vue du premier examen mondial du Pacte. Étala sur quatre jours, le Forum comportait quatre tables rondes multipartites interactives, un débat d'orientation et un débat plénier. En outre, 19 manifestations parallèles se sont tenues en présentiel au Siège des Nations Unies à New York et 50 autres ont été organisées en ligne dans toutes les régions. La Déclaration sur les progrès réalisés adoptée à l'issue des débats appelle à renforcer les liens entre le Pacte mondial, le Programme 2030 et leurs forums d'examen respectifs, et propose notamment d'élaborer un ensemble restreint d'indicateurs permettant de mesurer la mise en œuvre du Pacte mondial sur la base du cadre d'indicateurs des objectifs de développement durable.

41. Avant le Forum d'examen des migrations internationales, l'OIM a publié un rapport intitulé *Migration Governance Indicators Data and the Global Compact for Safe, Orderly and Regular Migration: A Baseline Report*, qui présente les tendances mondiales, régionales et thématiques identifiées à partir des données des indicateurs de gouvernance des migrations à l'échelle nationale pour 2016-2021 en ce qui concerne la mise en œuvre des 23 objectifs énoncés dans le Pacte mondial. Une autre ressource importante est l'*Inventaire des pratiques* du Pôle du Réseau sur les migrations. Lancé en 2022, ce répertoire présente plus de 200 pratiques, sélectionnées grâce à un système d'examen par les pairs, qui incarnent les principes, les objectifs et l'innovation du Pacte mondial.

Activités du Fonds de l'OIM pour le développement



Activités du Fonds de l'OIM pour le développement

16 millions de dollars É.-U.

ont été mis à disposition pour de nouvelles initiatives

25 % des nouveaux projets financés en 2022 concernent le lien entre la migration et le changement climatique

59 nouveaux projets ont été financés en 2022, en faveur de **65 États Membres**

46 % des projets achevés en 2022 ont contribué à l'élaboration de politiques nationales et sectorielles

42. Depuis 2001, le [Fonds de l'OIM pour le développement](#) apparaît comme un moyen unique en son genre d'aider les États Membres en développement à renforcer leurs capacités en matière de gestion des migrations. Pour certains pays, les projets du Fonds ont été d'importantes sources de financement d'amorçage à l'appui de l'élaboration de politiques dans de nouveaux domaines, comme en témoignent les 30 projets (46 %) qui ont contribué à la formulation d'une série de politiques nationales et sectorielles sur des thèmes tels que la migration de main-d'œuvre, la santé des migrants, la migration et le changement climatique ainsi que la mobilisation de la diaspora. Dans un contexte où la technologie continue de transformer le fonctionnement des systèmes sociaux, politiques et économiques, les États Membres recourent de plus en plus à celle-ci afin de répondre aux défis évolutifs que pose la mobilité. Parmi les 65 projets achevés par le Fonds en 2022, 17 comportaient une dimension technologique évidente.

43. L'OIM a continué de nouer de solides partenariats bilatéraux avec divers acteurs internationaux et a participé étroitement aux structures des Nations Unies à l'échelle mondiale, régionale et nationale. Du fait de cette participation, 82 % des analyses communes de pays des Nations Unies achevées en 2022 ont fait apparaître les principales tendances migratoires, et 72 % ont identifié les migrants et les populations déplacées comme des groupes ne devant pas être laissés pour compte. En outre, au cours de la période considérée, 46 bureaux de l'OIM ont contribué de façon substantielle à l'élaboration d'un plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, et l'ont signé, tandis que 28 bureaux de l'OIM ont participé à la mise à jour d'un cadre existant.

44. Le principe de l'approche associant l'ensemble des pouvoirs publics, qui vise à garantir la cohérence verticale et horizontale des politiques pour optimiser les résultats en matière de gouvernance des migrations, est au cœur de l'action de l'OIM. En 2022, l'Organisation a appuyé l'élaboration ou la révision de 86 lois ou politiques sur la migration dans plus de 60 pays, y compris à l'échelle infranationale pour 12 d'entre elles. Par exemple, en Slovénie, l'OIM a soutenu la création d'une stratégie nationale en matière de migration, tandis qu'à Sri Lanka, elle a appuyé l'élaboration d'une nouvelle législation en matière d'immigration. De plus, l'Organisation a participé à 209 évaluations de politiques et/ou de législations relatives à la migration.

45. L'intégration de la migration dans les politiques sectorielles ou de développement constitue un aspect important de l'action de l'OIM en matière de gouvernance. Un déploiement pilote d'une durée de deux ans en Équateur, à Madagascar et au Népal a abouti, en 2022, au lancement d'un ensemble de ressources relatives à [l'Intégration de la migration dans la politique de coopération internationale et de développement](#) devant aider les fonctionnaires gouvernementaux et les praticiens à intégrer la mobilité humaine dans les secteurs du développement. Cela a été possible grâce à un partenariat entre les pays pilotes, l'OIM, la Direction générale des partenariats internationaux de la Commission

européenne et 11 autres organismes des Nations Unies. Tout au long de l'année, 51 bureaux de l'OIM ont appuyé les efforts déployés par des gouvernements nationaux pour affiner ou systématiser la prise en considération de la migration dans les politiques sectorielles ou de développement d'un bout à l'autre du cycle de planification, de révision et de mise en œuvre des politiques.

46. En sa qualité de fournisseur de services de secrétariat à 19 mécanismes de consultation interétatiques en matière de migration, l'OIM a soutenu 85 manifestations organisées par ces mécanismes en vue d'améliorer la gouvernance des migrations, et est intervenue dans près de 100 manifestations. En 2022, l'Organisation a également noué des partenariats stratégiques avec plusieurs banques de développement multilatérales, notamment en signant une déclaration d'intention avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, ainsi qu'un mémorandum d'accord avec la Société andine de développement.

47. L'OIM continue de nouer des partenariats associant l'ensemble de la société afin d'aborder la question des migrations sous tous ses aspects en s'attelant à la gouvernance des migrations aux côtés des migrants, des diasporas, des populations locales, de la société civile, des milieux universitaires, du secteur privé, des syndicats, des institutions nationales de défense des droits de l'homme, des médias et des autres acteurs concernés. Elle collabore avec diverses entités de la société civile dans le monde entier. En 2022, 135 bureaux de pays de l'OIM ont mené des activités en partenariat avec des organisations non gouvernementales nationales, 94 avec des universités et des instituts de recherche, et 79 avec des associations de migrants ou des groupes de la diaspora.

48. L'OIM reconnaît le rôle des communautés de migrants à travers le monde en tant qu'acteurs clés du développement ; plus de 60 bureaux de pays ont collaboré avec des groupes de la diaspora et des organisations axées sur les investissements de la diaspora en 2022. En avril, en partenariat avec le Gouvernement de l'Irlande, l'OIM a coorganisé le premier Sommet mondial de la diaspora, qui a accueilli plus de 700 participants représentant des gouvernements, des organisations de la diaspora et d'autres partenaires. En Somalie, l'Organisation a apporté son concours à l'élaboration de la politique nationale relative à la diaspora en fournissant des conseils au Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation, à l'échelle fédérale, et aux autorités compétentes dans quatre États fédérés.

49. En août 2022, l'Organisation a élaboré un livre blanc établissant le cadre des trois piliers de l'approche de l'OIM en matière de mobilisation du secteur privé : l'impact, les revenus et l'innovation. Au cours de l'année, l'OIM a recueilli un montant record de 16,4 millions de dollars É.-U. provenant du secteur privé auprès d'entreprises, de fondations et de particuliers. Le secteur privé a montré une volonté massive de soutenir l'intervention de l'Organisation en Ukraine et a contribué à hauteur de plus de 9,8 millions de dollars É.-U. aux mesures de réponse déployés dans le pays en 2022. Un partenariat spécifique a été conclu par l'OIM avec Airbnb, et a permis d'offrir aux personnes fuyant l'Ukraine plus de 100 000 nuitées en sécurité dans des logements à court terme en Hongrie, en Pologne, en République de Moldova, en Roumanie et en Slovaquie. L'OIM a également collaboré avec Apple dans le cadre d'une initiative visant à promouvoir le recrutement éthique et les pratiques de travail équitables.

50. Les collaborations avec les milieux universitaires visant à renforcer la base de connaissances sur la migration se poursuivent dans le monde entier, afin de favoriser l'élaboration de politiques fondées sur des éléments factuels. Au cours de l'année, 107 bureaux de pays de l'OIM ont mené des activités en partenariat avec des instituts de recherche. Par exemple, le Bureau régional du Caire a élargi le réseau universitaire du centre d'activité sur la migration mixte (Mixed Migration Hub), qui est passé de 7 à 23 membres, et a contribué au renforcement des capacités de chercheurs en début de carrière dans le domaine de la migration mixte. Le centre d'activité a établi cinq documents

d'orientation fondés sur des éléments factuels traitant de divers sujets en lien avec la migration mixte, organisé un webinaire en ligne et poursuivi son action politique auprès des décideurs.

51. Dans un contexte où le paysage de la mobilité humaine évolue rapidement, il est urgent de disposer de données factuelles comparables à l'échelle mondiale concernant les incidences de la mobilité humaine pour le développement. En réponse à ce besoin, l'OIM a créé l'Institut mondial des données en 2022 afin de mettre à profit le potentiel qu'offrent ses données pour mener ses opérations, saisir les schémas migratoires mondiaux et éclairer les prévisions. L'Institut tire parti des synergies entre ses deux initiatives en matière de données, à savoir la Matrice de suivi des déplacements et le Centre mondial d'analyse des données sur la migration. Des activités de sensibilisation ont en outre été menées pour faire en sorte que la série de rapports *État de la migration dans le monde*, la publication phare de l'OIM, soit utilisée plus largement. La plateforme interactive de visualisation des données qui accompagne les rapports a remporté plusieurs récompenses internationales, la plus récente étant le grand prix du meilleur rapport annuel en ligne 2022 (dans la catégorie des organisations à but non lucratif) à la 31^e édition des QUESTAR Awards. À l'échelle nationale, 30 bureaux de pays ont aidé des gouvernements à arrêter définitivement des plans en matière de données ou des cadres de gouvernance des données sur la migration, dont 22 étaient liés à une politique ou à un cadre gouvernemental national. Quatre-vingt-dix-sept bureaux ont participé à des initiatives et des processus nationaux et/ou régionaux en matière de données sur la migration.

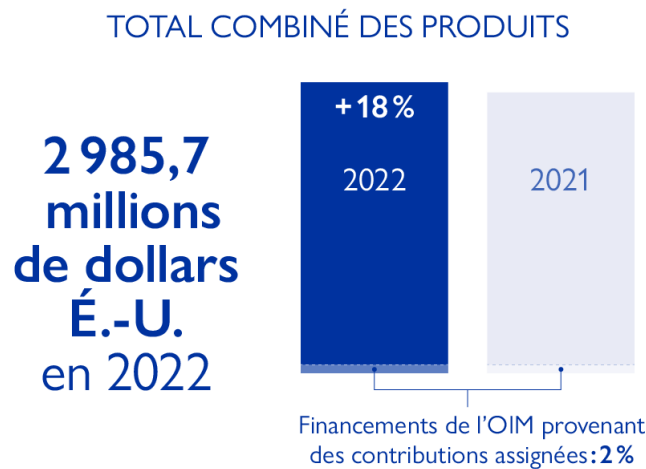
DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL, EFFICACITÉ ORGANISATIONNELLE ET GAINS D'EFFICIENCE

52. En 2022, l'OIM a continué de se renforcer en tant qu'institution, conformément aux ambitions énoncées dans sa Vision stratégique pour 2019-2023 et dans le Cadre de gouvernance interne qui l'accompagne. La restructuration par l'OIM de son Siège, qui reflète la croissance importante de l'Organisation et sa nouvelle structure de direction, a pris effet le 1^{er} janvier 2022. un nouveau département, le Département de la planification stratégique et des résultats institutionnels, a été créé sous l'autorité du Bureau exécutif (anciennement le Bureau du Directeur général) pour rassembler un certain nombre de fonctions essentielles de l'OIM, dont la gestion axée sur les résultats, la gestion des risques, l'évaluation centrale, la conformité et la coordination du Cadre de gouvernance interne.

53. Un examen à mi-parcours de la Vision stratégique a montré que celle-ci a engagé un changement culturel vers une manière plus stratégique d'agir et de réfléchir, et offre un cadre général permettant d'orienter la planification stratégique à différents niveaux de l'Organisation. Cependant, cette approche stratégique de la réflexion et de l'action est subordonnée à la fourniture de ressources stables suffisantes pour permettre aux bureaux de l'OIM d'anticiper les changements externes, au lieu de seulement y répondre.

54. Une série de consultations et de négociations tenues pendant la première moitié de l'année a débouché sur l'adoption de plusieurs réformes budgétaires historiques à la trentième session du Comité permanent des programmes et des finances. La résolution n° 31 du 28 juin 2022 relative à l'investissement dans la structure de base de l'OIM modifie la définition de la structure de base pour y inclure les postes de direction dans les bureaux de pays et approuve une augmentation de 60 millions de dollars É.-U. des contributions assignées à mettre en œuvre progressivement au cours des cinq prochaines années, tout en reconnaissant que le renforcement de la structure de base nécessitera un montant additionnel de 75 millions de dollars É.-U. par an.

Total des produits en 2022



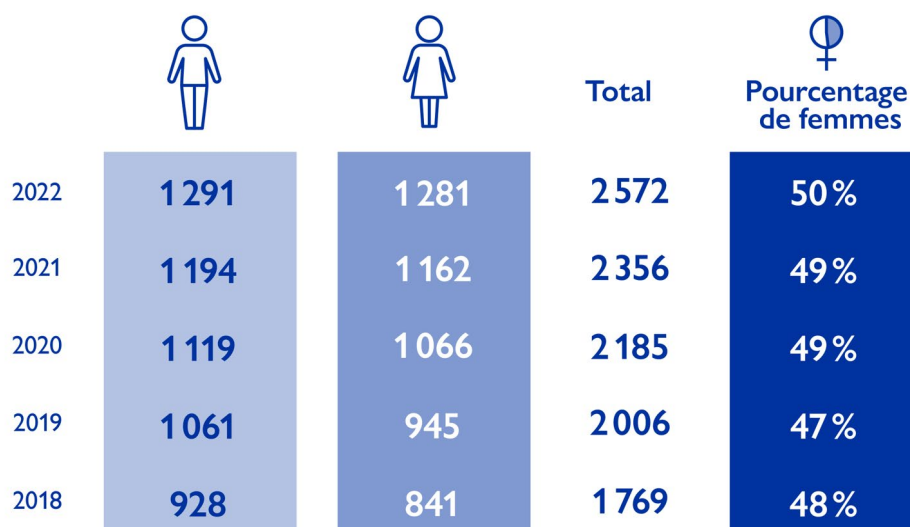
55. Le total combiné des produits de l'Organisation, qui comprend les contributions assignées, les contributions volontaires et les autres revenus, a augmenté de 18 % par rapport à 2021, s'établissant à 2 985,7 millions de dollars É.-U. en 2022. Les contributions assignées des États Membres ont continué de représenter une part minime de la structure de financement de l'OIM – moins de 2 % de l'ensemble des produits pour 2022. Les résultats financiers annuels pour 2022 ont fait état d'une hausse de 15 % du total combiné des dépenses par rapport à 2021, dont le montant s'est élevé à 2 922,8 millions de dollars É.-U., ce qui correspond à l'objectif budgétaire annuel de l'Organisation.

56. Tout au long de 2022, l'OIM est restée en pourparlers avec les donateurs afin qu'ils accroissent leurs contributions sans affectation spéciale pluriannuelles et prévisibles de façon à permettre à l'Organisation de mettre en œuvre des initiatives stratégiques et institutionnelles essentielles. À la fin de la période considérée, des contributions volontaires sans affectation spéciale pour un montant total de 33,25 millions de dollars É.-U. avaient été reçues de 16 donateurs, soit une diminution par rapport aux 38,79 millions de dollars É.-U. reçus en 2021. Grâce à ces fonds souples, il a été possible de mettre en œuvre d'importantes réformes au titre du Cadre de gouvernance interne et des initiatives stratégiques présentées dans la Vision stratégique.

57. L'OIM a pris des mesures pour accroître son efficacité et continuer d'intégrer la gestion des risques à tous les niveaux de l'Organisation à mesure qu'elle poursuit sa croissance. Les réformes internes en cours, notamment au titre de l'application du Cadre de gouvernance interne, ont permis de réaliser des gains d'efficacité estimés à 8,2 millions de dollars É.-U. en 2022. La plupart de ces gains sont liés à l'automatisation des fonctions d'administration et d'achat. La sélection du nouveau fournisseur de système de planification des ressources d'entreprise en 2022 contribue à la progression de l'OIM vers plus d'efficacité organisationnelle et de transparence.

58. Le lancement du nouveau Cadre et de la nouvelle Politique de gestion des risques a entraîné une forte hausse des demandes formulées par les bureaux de l'OIM pour obtenir des orientations et des formations en matière de conformité et de mise en œuvre, ce qui leur a été fourni dans le cadre d'ateliers en ligne et sur place, en priorisant les bureaux en fonction de leur taille et de la complexité de leurs opérations, des recommandations issues d'audits internes antérieurs et des indicateurs de risques clés nouveaux et émergents. En 2022, le nombre de registres des risques a augmenté de 50 %, tandis que l'on observe une hausse régulière du nombre de bureaux ayant mené à bien des évaluations des risques.

Évolution des effectifs dans la catégorie des administrateurs recrutés sur le plan international, 2018-2022



59. À la fin de 2022, l'Organisation employait 18 934 personnes, soit près de 7 % de plus qu'à la fin de 2021. Les femmes représentaient 48 % de l'effectif (contre 47 % en 2021). Le chiffre total comprenait 1 281 femmes et 1 291 hommes appartenant à la catégorie des administrateurs recrutés sur le plan international, et 7 834 femmes et 8 528 hommes relevant de la catégorie des services généraux et des agents recrutés sur le plan national. Le personnel essentiel représentait près de 5 % de l'ensemble des effectifs, et 97 % du personnel de l'OIM travaillait dans les bureaux extérieurs. Dans la catégorie des administrateurs recrutés sur le plan international, 588 personnes étaient en poste dans des lieux d'affectation difficiles (catégories D et E), soit 23 % de l'effectif total de cette catégorie. Pendant la période considérée, 172 nationalités étaient représentées dans l'effectif mondial de l'Organisation. Ce chiffre comprenait 145 nationalités parmi le personnel international de la catégorie des administrateurs, et 98 nationalités aux postes de direction (grades P-5 et supérieurs).

60. En 2022, l'Unité Prévention et réponse à l'exploitation et aux atteintes sexuelles et au harcèlement sexuel de l'OIM a été créée, sous la supervision directe du Directeur général adjoint chargé de la gestion et des réformes. La première évaluation externe des mesures de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel (PSEA/SH) au sein de l'Organisation a en outre été réalisée ; elle servira de base à la poursuite des efforts au cours des cinq prochaines années. En ce qui concerne les partenariats extérieurs, l'OIM et le Programme alimentaire mondial ont collaboré avec Traducteurs sans frontières afin de lancer une campagne mondiale de communication intitulée **PEAS en première ligne : Ensemble, nous disons non**, disponible dans 22 langues et destinée à apporter aux travailleurs de première ligne des connaissances essentielles sur la PSEA. En 2022, l'OIM a aussi renforcé son engagement en faveur de la PSEA de manière plus générale en créant des postes à temps plein de fonctionnaires chargés de ces questions, qui seront déployés dans plus de 40 pays.

61. Afin de mieux faire connaître son action et de promouvoir la transparence et la responsabilité, l'Organisation a mis en œuvre un certain nombre de mesures pour renforcer sa présence sur les médias sociaux. En conséquence, le site Web mondial de l'OIM a enregistré une période d'essor importante en 2022, le nombre de ses consultations augmentant de 27 % par rapport à l'année précédente, tandis que le nombre de visites enregistrées sur l'ensemble des sites Web de l'OIM, y compris ceux des bureaux régionaux, des bureaux de pays et des projets, a augmenté de 59 % par rapport à 2021, atteignant un total de 26,7 millions de consultations. Les six comptes mondiaux de l'OIM sur les médias

sociaux ont également vu leur nombre d'abonnés augmenter de 16 % en moyenne. Le compte LinkedIn est celui qui a connu la plus forte progression (32 %), clôturant l'année avec 773 973 abonnés.

62. En 2022, l'OIM a obtenu son meilleur score au tableau de bord de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide, à savoir 94 sur 100, soit une amélioration notable par rapport à son score de 62 à la fin de 2020. Cette progression est due à des améliorations techniques et à l'élargissement de l'ensemble de données publié.

63. Les privilèges et immunités visent à garantir l'indépendance et le bon fonctionnement de l'Organisation. À la fin de 2022, 102 des 186 États Membres, États observateurs et territoires dans lesquels l'Organisation menait des activités accordaient à celle-ci l'ensemble des privilèges et immunités, c'est-à-dire ceux répondant aux critères énoncés dans la résolution du Conseil n° 1266 du 26 novembre 2013 relative à l'amélioration des privilèges et immunités octroyés par les États à l'Organisation. Des efforts ont continué d'être fournis en vue de négocier de meilleurs privilèges et immunités pour l'Organisation dans le monde entier, conformément à la résolution du Conseil n° 1266.